

# L'AVENIR



DE LYON  
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

### ANNONCES :

Annuaire... la page 1 fr.  
... 50  
... 40  
Les annonces sont reçues au Bureau de l'Administration, 30, rue Quatre-Chapeaux.

### ADMINISTRATION & REDACTION :

30, Cour de la Liberté, 30  
LYON

### ABONNEMENTS :

Abonnement annuel... 51. 101. 200  
Pour les autres départ... 51. 125. 200  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

## NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de deux francs.

François LAFOND,  
Rue des Asperges, 29.

Lyon, le 10 janvier 1885.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de deux francs.

E. CLAPPIER,  
Place Moncey.

Lyon, le 10 janvier 1885.

## A NOS LECTEURS

Notre roman LE PALEFRENIER étant à sa fin, nous commencerons immédiatement après

## UN GRAND ROMAN

dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains.

Nous annoncerons demain le titre de ce nouveau feuilleton dont la plupart des scènes se passent à Lyon.

## LES PRÉMIÈRES DE 1885

En voyant finir la triste année 1884, toutes nos espérances se reportaient sur celle qui vient de s'ouvrir; nous espérions la voir devenir une année toute prête, toute disposée à réparer les fautes de sa vilaine devancière.

Hélas, le prélude de 1885 n'annonce rien de bon. Le gâchis gouvernemental semble, au contraire, s'empêtrer, croître et s'enlaidir.

La retraite du général Campenon a mis la réaction tout entière dans une allégresse folle.

Les cléricaux de France ne sont pas les seuls à partager cette joie débordante, les incurables réactionnaires de tous les points de l'Europe sont en liesse.

Le général Lewal, le grand protecteur de la religion, un frère en eau bénite, vient d'être désigné par l'auteur de l'article 7, par M. Jules Ferry, au poste de ministre de la guerre.

Les jésuites respirent et reprennent haleine. La République bourgeoise est décidément une bonne fille; elle a enfin compris que pour la protéger il fallait choisir parmi ses plus mortels ennemis. On a désigné le sabre de Lewal comme protecteur du ministère-cafard à l'intérieur et de la

voracité cléricale à l'extérieur. Et là-dessus, le champagne a moussé chez les bourgeois et chez les nobles sans travail de tous pays.

Nos bons amis les ennemis, comme on disait en 1815, font sagement de se réjouir de cette folie ministérielle. On peut applaudir à l'étranger à cette criminalité politique. Mais en France cette monstruosité opportuniste porte à réfléchir à tout cœur français, à tout patriote. La retraite du général Campenon est un événement plus considérable qu'on ne pense, car elle marque le début d'une guerre sérieuse, d'une guerre sans profit.

Quand la majorité vendue accordait à l'honneur de malheur du quai d'Orsay un vote de confiance idiot et le chargeait de faire exécuter le traité de Tien-Tsin dans toute son étendue, le général Campenon, dont on connaissait les scrupules et la sollicitude inquiète pour l'intégrité de notre armée continentale, était à son poste: sa présence donnait un peu de courage à ces pardonnables trembleurs qui, plus soucieux de l'argent de la France et du sang de ses soldats, auraient dû refuser net leur confiance à cet homme qui se moque de l'honneur national, comme un enfant gâté se moque d'un tambour dont il a crevé la peau.

Mais quand on est au service d'un maître, il faut lui en donner pour son argent. Ces valets fanfarons ont pu croire que leur vote belliqueux intimiderait la cour de Pékin. Hélas! cette folle illusion est dissipée. Le général Campenon se retire parce qu'il ne veut pas être responsable de la folie furieuse de Ferry, qui, sans réflexion, veut envoyer en Asie de nouvelles et nombreuses victimes.

Le Brennus des Vosges a jeté son épée de bois dans la balance: on verra bientôt de quel poids elle pèse.

L'année 1885 s'annonce donc grosse d'orages et de menaces guerrières.

Au printemps prochain, l'aubépine fleurira rouge et dans les bois on entendra siffler autre chose que ses merles, et le chant du rossignol sera remplacé par les notes aiguës du cuivre des batailles et le crépitement sinistre des mitrailleuses.

La route parcourue n'a donné que déceptions; celle dans laquelle nous venons d'entrer laisse apercevoir plus de nouveaux obstacles que de voies ouvertes.

L'impression d'anxiété est d'autant plus forte, qu'elle ne résulte pas seulement des complications survenues pendant les derniers mois et des embarras où ils nous laissent.

Depuis que Ferry est au pouvoir, elle ne fait que grandir. Depuis deux ans, nous retrouvons partout la trace des inquiétudes croissantes qui s'accumulent autour de nous.

M. de Bismarck a persuadé au fantoche du quai d'Orsay que lui seul peut le tirer d'embarras. On ne sait pas ce qu'abrît parfois de naïveté la prétention à la rouerie.

Certes, le président du conseil a payé par anticipation d'assez de condescendance dans l'affaire du Congo et dans la question égyptienne, le service qu'il voudrait obtenir de son puissant « ami » de Berlin; mais il est devenu son jouet et sa dupe au-delà de toute imagination.

Si ce sinistre homme d'Etat croit que, de l'étrange complicité qu'il a acceptée, puisse jamais sortir autre chose que des difficultés et des humiliations nouvelles, M. J. Ferry est bien digne d'être nommé colonel honoraire d'un régiment de uhlans.

J.-B.-A. PAGÈS.

Le riche est un larron.

BAZILE.

## DÉPÊCHES DE NUIT GUERRE DE CHINE

### Envoi de renforts

Le Béarn, commandant Christin, partira de Marseille demain; il prendra, en Algérie, 1,276 sous-officiers et soldats, 50 officiers, 14 chevaux, 420 tonnes de vivres et munitions de guerre.

La Provence, commandant de Ferry, partira aujourd'hui et prendra, avec 1,483 passagers militaires, dont 70 officiers, 28 chevaux et 420 tonnes de vivres et munitions.

La France, commandant Grosfils, partira le 13, et prendra 1,395 hommes, dont 70 officiers, et 650 tonnes de cartouches, poudre et approvisionnements divers.

Le Cachar, commandant Marcontoni, partira demain avec 900 hommes et 2,500 tonnes d'approvisionnements.

Chaque transport emportera 16 bœufs, 120 moutons, 800 volailles, 6,000 œufs, 145,000 litres de vin. — On installe des fours pour faire quotidiennement 1,500 kilogrammes de pain. — Les dispositions sont prises pour que les troupes aient des vivres frais pendant toute la durée de la traversée.

### Les renforts

Quatre transports, affrétés par l'Etat pour le transport des troupes au Tonkin, finiront demain leur provision de charbon et partiront dimanche pour Toulon.

Ils embarqueront dans ce port trois bataillons de chasseurs à pied, destinés à l'Algérie, des munitions et matériel de guerre.

Les paquebots Provence, Béarn et France, qui étaient bien installés, n'ont subi que de légères modifications.

Le Cachar, vaisseau de transport, a été entièrement installé pour l'embarquement des troupes.

Le pont en fer a été entièrement recouvert d'un plancher de bois sur lattes, afin que l'action du soleil n'incommode pas les hommes.

Chaque navire possède trois infirmeries séparées.

Des provisions de toutes sortes sont assurées.

La Provence embarquera 1,372 hommes, Le Béarn 1,204 hommes; la France 1,354 hommes; le Cachar 864 hommes.

Le cinquième navire affrété est le Colombo, de la Compagnie nationale.

Il embarquera un plein chargement de charbon à destination de Mahé.

Il ne quittera Marseille que vers la fin de la semaine prochaine.

### Enrôlement de volontaires

Dans la 5<sup>e</sup> division d'infanterie, de nombreux sous-officiers et soldats ont répondu à l'appel du ministre de la guerre demandant des volontaires pour le Tonkin; mais une vingtaine seulement seront pris et quitteront Toulon le 14 courant.

### Acquisitions de chaloupes en Angleterre

La corvette française Coligny est arrivée à Cowes aujourd'hui.

Elle a embarqué dix chaloupes à vapeur construites par une maison anglaise. Il y avait eu un délai dans la livraison, par suite de la crainte du gouvernement anglais que la loi de neutralité ne fût violée.

L'affaire est maintenant arrangée.

## AFFAIRE CLOVIS-HUGUES

### ÉPILOGUE

Mme Clovis Hugues, à la suite des terribles émotions par lesquelles elle vient de passer, n'a pu guère prendre du repos, d'autant que, dès le matin, un grand nombre d'amis sont venus lui rendre visite.

Dans la journée, elle est partie pour Montreuil, où habite son père, M. Royannez. Elle compte y rester quelques jours, puis elle partira pour le midi et se rendra à Marseille.

### Les dommages-intérêts

On sait que la cour a alloué 2,000 fr. de dommages-intérêts au père de Morin. Mais à ce sujet, une question de droit bien curieuse va être soulevée.

Morin avait été condamné à payer à Mme Hugues une somme de 2,000 francs à titre de dommages-intérêts.

Est-ce que ces deux sommes se compensent?

M<sup>e</sup> Gatineau, affirme-t-on, soutient que le père de Morin, étant héritier de son fils, doit acquitter le jugement correctionnel.

S'il en est ainsi, le dernier mot du drame du Palais de Justice n'est pas encore dit.

## Informations

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une correspondance de Strasbourg déclarant que, après la lettre de M. Dollfus au cercle des Alsaciens-Lorrains, il est nécessaire que le Reichstag manifeste les sentiments que doit lui inspirer le langage si hostile à l'Allemagne des députés protestataires.

Tous les plénipotentiaires n'ayant pas reçu leurs instructions, la séance de commission de la Conférence n'a pas eu lieu.

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée.

ROME. — La Fanfulla à propos de l'envoi d'une garnison à Assab, dit :

« Nos intérêts matériels ne peuvent être protégés que dans la Méditerranée. A Assab, nous allons défendre un intérêt moral. »

M. Louis Silvela, professeur de droit à la Faculté de Madrid, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des députés qu'il interpellera le gouvernement au sujet de la question des étudiants.

Une crise ministérielle partielle semble probable.

On dit que le baron Pinto, ministre du commerce à l'intention de donner sa démission.

On télégraphie de Naples que le professeur Gall, directeur de l'Observatoire de Velletri, a constaté qu'en même temps que les tremblements de terre ont eu lieu en Espagne, deux cents secousses ont été éprouvées par ses nouveaux instruments entre le 28 décembre et le 3 janvier.

L'anniversaire de la mort de Victor Emmanuel a été célébré aujourd'hui dans toutes les villes importantes du royaume.

## TOUT EST ROMPU, MON GENDRE

L'alliance tant préconisée des bonapartistes purs avec les royalistes impurs est en pleine déroute. Le comité Jolibois, organisé en vue des futures élections, ébranlé toutes ses forces contre le comité Jérômiste qui ne tient plus debout.

Voici, en effet le bulletin sanitaire de cette ligue bizarre :

« Le Peuple ne met pas en doute que c'est la politique « néfaste, antinapoléonienne, antipatriotique », préconisée par « M. Paul de Cassagnac, qui va être mise en pratique par M. le duc de Padoue et « ses amis. En ce cas, ajoute la feuille jéromiste, « nous serons là pour la « dénoncer et pour la combattre, et nous « entrerons tête baissée dans la lutte pour « faire cesser toutes les équivoques et faire « rentrer chacun dans son rôle. »

M. Pascal un bonapartiste pur, entre les purs ajoute :

« Il faut donc s'attendre à une décomposition de plus en plus accusée de l'ancien parti bonapartiste. »

Un tel langage indique que cette inférieure demande une suprême infirmité pour calmer ses nerfs agités.

## AFFAIRES MILITAIRES

M. le ministre de la guerre a confié à M. le général Warnet les fonctions de chef du cabinet et celles de chef d'état-major général.

Le cabinet du ministre comprendra désormais trois bureaux, dont les attributions sont ainsi définies :

Premier bureau. — Enregistrement.  
Deuxième bureau. — Correspondance générale, décorations, personnel des officiers généraux.

Troisième bureau. — Personnel de l'administration centrale.

Ces trois bureaux seront placés sous la direction particulière de M. le colonel Fain.

M. le général Mercier, récemment promu, aura la direction des services administratifs au ministère de la guerre, en remplacement de M. l'intendant Gaffiot, qui est nommé président du comité consultatif de l'intendance.

## FREPELLIANA

L'évêque d'Angers est l'enfant terrible du parti clérical ; rarement il sait mettre un frein à ses ardeurs militantes, rarement il laisse passer sans la saisir une occasion d'affirmer ses principes (!).

Tandis que ses confrères en épiscopat plus roublards ou plus pacifiques se contentent d'intriguer dans l'ombre contre le gouvernement qui les paie, M. Freppel affiche au grand jour son hostilité, ses rancunes, son prosélytisme réactionnaire.

En recevant ses curés, le premier janvier, le prélat-député n'a eu garde d'oublier son ancienne ordinaire contre la République.

« Nous continuons, a-t-il dit, à nous trouver en présence et sous la domination d'un parti qui s'est proposé pour but de déchristianiser la France.

« Et, à ce sujet, messieurs, je ne puis m'empêcher de trouver tout au moins fort étrange la prétention, récemment affichée, de vouloir imposer au clergé une neutralité absolue entre les partis qui divisent l'opinion.

« Si le gouvernement républicain consentait à désarmer en face de l'Eglise, *Peut-être* une telle neutralité serait-elle possible. *Peut-être* seulement.

« Je dis peut-être, a ajouté le fougueux prélat, car, même dans ce cas, des considérations d'un autre ordre ne permettraient pas une indifférence aussi déraisonnable à des hommes qui, citoyens d'un pays libre ou se croyant tel, ont bien le droit d'exprimer leur sentiment sur les conditions de sa grandeur et de sa prospérité. »

En bon français, cela signifie deux choses : Premièrement que, si le clergé fait la guerre à la République, c'est que la République la lui a déclarée.

Secondement, que, si la République ne la lui avait pas déclarée, il la ferait quand même.

En 1848, elle a témoigné au clergé toutes sortes d'égards et de déférences, ce qui n'a pas empêché ledit clergé d'aider l'homme

de Décembre à l'assassiner et le glorifier ensuite.

Au 24 et au 16 Mai, le même clergé n'a-t-il pas été l'âme de la conspiration réactionnaire et cependant on n'avait pas encore parlé jusque-là d'appliquer la loi aux congréganistes.

Que la République ait attaqué ou riposté, les évêques resteront quand même ce qu'ils sont : ils ne cesseront de lui être hostiles.

Dans ces conditions, les prémisses posées par M. Freppel, ne comportent qu'une seule conclusion : c'est que la République aurait bien tort de se gêner avec les évêques. Il y a longtemps que nous l'avons dit pour la première fois.

## LE DRAME

Du *Cri du Peuple*

### Nouveaux détails

Conformément à notre information, hier matin, à huit heures et demie, M. Guillot, juge d'instruction, et M. Diette, substitut du procureur de la République, accompagnés de M. Rolly de Balnègre, se sont rendus rue de Richelieu, 106, dans les bureaux du journal le *Cri du Peuple*, pour procéder à de nouvelles constatations et à l'interrogatoire de toutes les personnes qui ont participé ou assisté à ce drame sanglant.

La scène de mercredi soir a pu être reconstituée dans tous ses détails.

M. Oldfield, qui se trouvait dans la deuxième partie de l'antichambre, à l'arrivée des frères Ballerich, a raconté comment il a été assailli par eux.

Ce malheureux employé, qui a reçu un violent coup de canot de revolver sur la figure, est menacé de la perte de l'œil droit.

On a cherché à établir particulièrement certains détails, tels que la nature du revolver dont s'est servi Charles Ballerich, et qui est l'arme confiée par le gouvernement aux commissaires. On a établi aussi que l'officier de paix aurait pris la précaution de ceindre l'écharpe violette qui complète son uniforme.

Cette dramatique affaire, dont l'instruction se poursuit avec la plus grande activité, ne tardera pas à avoir son dénouement devant la cour d'assises.

Il est probable qu'elle passera dans la deuxième session de février.

M. Oldfield se portera partie civile.

L'état de M. Queroy est aussi satisfaisant que possible.

Norbert Ballerich, toujours à l'hôpital Saint-Louis, est dans la même situation qu'hier ; la balle qu'il a reçue dans la cuisse n'a pas été extraite.

Le lendemain de l'attentat, les deux frères Ballerich ont envoyé leur démission au préfet de police, qui ne l'a pas acceptée.

On croit que ces deux hommes vont être révoqués.

## LE CLERGÉ NATIONAL

Dernièrement, le sieur Faipoux, curé de Braux, tenait, en chaire, le propos les plus outrageants contre le gouvernement de la République. Une enquête a eu lieu, à la suite de laquelle le digne homme vient de comparaître devant le tribunal de Chaumont, qui l'a condamné à 50 francs d'amende et aux dépens.

Priez pour lui, mes frères !

## ÉTRANGER

ITALIE. — Les troupes envoyées pour tenir garnison à Assab se composeront d'un bataillon de chasseurs à pieds, d'une compagnie d'artillerie avec six pièces, d'un peloton de génie, avec le personnel médical, l'intendance, les vivres, etc. Le corps sera commandé par le colonel d'état-major Saletta ; l'effectif ne dépassera pas un millier d'hommes.

La mission du commandant des troupes est de garantir la possession de la colonie et d'étudier le territoire voisin.

ESPAGNE. — La Chambre des députés a approuvé, sans débats, une loi autorisant un emprunt de 4 millions de pesetas pour servir à la reconstruction des maisons effondrées par suite des tremblements de terre dans les provinces de Grenade et de Malaga. La Banque hypothécaire de Madrid sera chargée de ces reconstructions.

PORTUGAL. — Les journalistes de Lisbonne ont formé deux comités qui s'occupent d'organiser des secours pour les victimes d'Andalousie.

MAROC. — Pendant les fêtes, des Arabes appartenant à deux tribus ennemies se sont battus. Trois hommes et une femme ont été tués, deux autres personnes ont été blessées. Mais, comme l'émeute prenait de grandes proportions et menaçait de devenir générale, le gouverneur de Tanger, impuissant à rétablir l'ordre, prévint la légation de France.

M. Bertrand, chancelier de la légation, fit aussitôt armer une soixantaine d'hommes. M. Blondel, secrétaire, et M. Gaspary, drogman, accoururent avec la petite troupe. Les combattants furent désarmés et les coupables remis à l'autorité.

ALLEMAGNE. — Une démonstration antibismarckienne a eu lieu le 7, au club de l'association démocratique, à Munich, où un meeting avait lieu.

Le député Kroeber a dit que le vote du 15 décembre était parfaitement juste, et a déclaré que ni lui ni ses amis ne reviendraient sur leur vote à la troisième lecture du projet.

A une grande majorité, le meeting a approuvé la conduite de M. Kroeber.

ÉTATS-UNIS. — Le comité des affaires étrangères du Sénat a fait un rapport favorable à la ratification du traité conclu avec le Nicaragua.

## Les Jésuites et le Vatican

Le Vatican a décidé que l'établissement des jésuites en Angleterre sera soumis à la juridiction des évêques.

Cette décision est considérée comme un échec pour l'influence des jésuites au Vatican.

Les jésuites ont acheté dans l'île d'Elbe la villa qu'a habitée Napoléon I<sup>er</sup> pour y fonder un collège.

## CATASTROPHE DE L'ANDALOUSIE

### Le sol se déchire

Le maire de Torrox annonce que des bruits souterrains se sont fait entendre et que de nouvelles secousses ont eu lieu et ont duré huit minutes.

Ce matin, on a aperçu de grandes crevasses qui s'étaient produites même dans les rochers. Une de ces crevasses a soixante-sept pas de longueur.

Elle s'est produite dans le village de Guevejar.

La province de Grenade a été abandonnée par ses habitants.

Une crevasse de vingt-cinq mètres de profondeur et de soixante-quinze pieds de longueur s'est ouverte dans le voisinage de Guevejar.

### Organisation des secours

Des journalistes de Madrid, qui sont porteurs de sommes considérables provenant de souscriptions, sont arrivés à Albuñuelas.

Les étudiants parcourent de nouveau les rues, quêtant, pour envoyer en Andalousie, de l'argent et des couvertures.

Le ministre de la guerre a envoyé des tentes de campagne.

### La panique continue

Des détails reçus ce soir sur les villages et les villes de Carroya, Jorner, Yatar, dans la province de Grenade ; de Torros, Nerja, Compeya, Velez, dans la province de Malaga, il résulte que l'état des lieux est le même qu'hier.

Les habitants sans asile ont perdu leurs maisons, leurs troupeaux et même leurs créoles, que les pluies torrentielles ont mouillées après le tremblement de terre.

Partout règne la panique et la désolation, car on n'espère pas encore la fin de la catastrophe, vu les secousses répétées de la matinée.

## POUR LES PAUVRES FRANÇAIS

On a fini par comprendre dans la presse ce qu'il y avait de ridicule à s'emouvoir continuellement des infortunes qui frappent les pays étrangers, et à rester impassible devant les misères dont nous voyons chaque jour le spectacle en France.

Pensons d'abord aux Français, les Espagnols viendront ensuite ; telle est la devise que vient d'adopter le *Matin*, le *Gil-Blas*, le *Gaulois* et l'*Evénement*, qui convoquent la presse de toute opinion pour samedi prochain.

Nous nous associons de tout cœur à cette bonne décision de nos confrères de Paris.

## DERNIÈRE HEURE

10 h. — Demain à deux heures et demie, les amis et admirateurs de F.-V. Raspail se rendront au cimetière du Père-Lachaise, pour déposer sur sa tombe, une couronne, en mémoire du septième anniversaire de sa mort.

— Des manifestations enthousiastes ont eu lieu dans toutes les Romagnes en l'honneur de l'anniversaire de la mort de Victor-Emmanuel.

11 h. — Le général Leval a donné des explications sur l'organisation des nouveaux renforts de 6,000 hommes, qui partiront pour le Tonkin au commencement du mois de février.

— Le *Paris* confirme que M. Jules Ferry a ordonné à tous les agents diplomatiques français actuellement à Shang-Hai de quitter la Chine.

FEUILLETON DE L'AVENIR (110)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par **CONTRAN BORYS**

### DEUXIÈME PARTIE

## LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite).

Etienne entendit alors cette phrase fulgurante prononcée par Brindoie :

— Je suis riche comme un prince, riche comme un empereur !... et, réunissant cette déclaration superbe aux quelques autres bribes de conversation qu'il avait pu recueillir, il en conclut qu'il y avait là, auprès de lui, presque à portée de sa main, des sommes incalculables confiées à la garde d'une femme nonagénaire.

Une pareille découverte était de nature à le faire réfléchir ; il en demeura d'abord étourdi. Puis il tomba dans une méditation profonde dont il ne fut distrait que par le grincement de la porte qui s'ouvrait.

Brindoie sortit de la maison et prit sa

course au galop. S'il était venu vite, il s'en allait plus vite encore, et ses pas, clapotant à travers les flaques d'eau, ne tardèrent point à s'éteindre dans l'éloignement.

Fréa était seule...

Néanmoins Torterue attendit environ un quart d'heure, au bout duquel il frappa d'une manière particulière aux volets.

Immédiatement la voix de la vieille, hargneuse et rude comme celle d'un bouledogue, accabla d'injures le visiteur attardé et lui enjoignit de continuer son chemin.

Sur ce, Étienne se nomma ; collant ses lèvres à la serrure, il conjura Fréa de le recevoir ; il n'ignorait pas, ajouta-t-il, que l'heure des consultations était passée, mais il s'agissait pour lui d'intérêts tellement graves, qu'il espérait que sa vieille amie voudrait bien déroger à ses habitudes en sa faveur et ne le condamnerait point à s'en retourner par ce temps affreux.

A tous ces beaux discours, Fréa ne répondait que par des monosyllabes négatifs.

Les pourparlers menaçaient de se prolonger indéfiniment, lorsque Torterue s'avisait enfin de produire l'argument par lequel il aurait dû commencer.

Il fit allusion à la fameuse bouteille. A peine eut-il achevé que la vieille se montra et l'introduisit.

— Par ma foi ! dit Etienne en secouant ses habits mouillés. Je ne vous croyais pas aussi peureuse à la nuit close.

— Peureuse, moi ! Tu ne me connais guère, l'amie, fit-elle avec un hideux sourire. Toi, te vieille que je suis, je ne crains ni Dieu ni diable et je ne souhaite à personne de s'attaquer à moi.

Elle retroussa orgueilleusement ses manches et mit à nu deux bras maigres et noirs où les muscles saillaient.

— Hé ! hé !... ceci est solide encore ! reprit-elle en plaçant sous le nez d'Etienne ses mains armées de griffes tranchantes. Pas plus tard qu'hier, j'ai porté, pendant l'espace d'une demi-lieue, un fardeau qui pesait bien deux ou trois fois autant que toi, mon mignon !

Torterie parut contrarié. Il se disait, à part lui, qu'en effet un homme vigoureux n'aurait pas facilement raison de cette diablesse.

— Et, d'ailleurs, poursuivit Fréa, de qui aurais-je peur et pourquoi ! Il n'y a rien à dérober ici !

— Nous verrons bien ! pensa Étienne. Tout en parlant, Fréa s'était emparée de la bouteille, avait posé sur la table deux gobelets et les avait remplis d'un liquide transparent qui répandit une odeur spiritueuse.

C'était de l'eau-de-vie.

Comment Torterue se l'était-il procuré ? Chez quel apothicaire peu soigneux avait-il volé un médicament aussi rare, aussi précieux et aussi cher ?

Nous disons : un médicament, parce que telle était, au seizième siècle, la place qu'occupait l'alcool dans la médecine et dans l'hygiène, et l'on se ferait difficilement une idée des incroyables vertus qu'on lui attribuait.

Pour les médecins d'alors, c'était non seulement une panacée universelle, mais encore un préservatif contre toutes les maladies — sans exception.

Dans un ouvrage de l'un d'eux, on lit ces lignes curieuses :

« L'alcool dissipe la mélancolie, réjouit le cœur, purifie l'entendement et illumine l'esprit. Il fortifie la jeunesse et ressuscite les vieillards. Il aide à la digestion, prévient la cécité, empêche le tremblement des mains, la rupture des gros vaisseaux, les défaillances du cœur et le ramollissement de la moelle. »

Un spécifique aussi universel ne pouvait donc être payé qu'au poids de l'or, et son nom même, le nom d'eau-de-vie (*agua vitae*) nous donne la mesure de l'enthousiasme qu'il inspirait.

(A suivre.)

**Minuit.** — La nouvelle de la prise de Lang-Son est attendue incessamment; les troupes marcheront ensuite pour occuper That-Ké, défilant fermant l'entrée du nord du Tonkin.

— Une dépêche du *Times*, datée de Hong-Kong, le 10, dit que le blocus des côtes de Formose, suspendu pendant quelque temps, vient d'être rétabli.

**1 h.** — M. Rochefort déclare repousser la candidature sénatoriale que lui offre un groupe d'électeurs du quartier des Folies-Méricourt.

### LE JUGEMENT D'UN COLLÈGUE

Un de nos confrères parisiens affirme de la façon la plus absolue que le général Campenon, parlant de M. Jules Ferry, en présence de plusieurs hommes politiques, aurait littéralement tenu ce langage :

« Il a l'audace de se réclamer de Gambetta ! Mais si Gambetta vivait encore, il le chasserait à coups de pied. »

« D'ailleurs, Gambetta m'avait dit de lui plus d'une fois :

« — Ce misérable perdra la France. »

Ce jugement est celui que portent tous ceux qui aiment la France, dont les destinées sont bien compromises par la présence de l'homme néfaste qui nous gouverne depuis deux ans.

### MENUS PROPOS

Chez le baron Nathaniel. On parle de lancer une Société nouvelle.

— Emettons des actions...

— Oui, mais quel serait le minimum ?

— Le jeune Mardochee survenant :

— Le minimum est de cinq ans et mille francs d'amende !

### A TRAVERS LYON

Mardi 13 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

**Accident.** — Hier, vers six heures du soir, un épicier de Toucuux, le nommé Dupont, revenant de Lyon, conduisant un char à bancs, lorsque, arrivé sur le boulevard des Hirondelles, il lança son cheval au galop et vint brusquement heurter un attelage dit avant-train, conduit par un nommé Dufresne.

Le choc fut si violent, que le malheureux Dufresne fut précipité à terre et se fit, dans cette chute, une assez grave contusion au poignet, ainsi qu'au mollet.

Aussitôt relevé par des témoins, cet homme a été transporté au bureau d'octroi.

Pendant ce temps, l'imprudent Dupont fouettait son cheval pour se soustraire à la responsabilité de l'accident dont il était l'auteur.

Grâce au courage de quelques citoyens, on parvint à l'arrêter et à le remettre entre les mains de la police, qui dressa procès-verbal.

A cinq heures de l'après-midi, un vieillard de soixante-dix-huit ans, M. David Montoux, rentier, demeurant quai de la Guillotière, 27, a été pris d'un malaise subit à la brasserie de l'Étoile, place des Squares.

Le chef de l'établissement l'a fait ramener chez lui par deux gardiens de la paix.

A la même heure, M. Jean Promiau, âgé de soixante-neuf ans, rentier, demeurant rue du Bourbonnais, 68, a glissé sur un trottoir de la rue Puits-Gaillot et s'est fait en tombant une forte contusion au-dessus de l'œil gauche.

Le blessé a été conduit à la pharmacie Bouchet, place de la Comédie, et de là à son domicile.

A sept heures du soir, un employé du chemin de fer, Pierre Thomas, âgé de trente-trois ans, demeurant quai Fulchiron, 20, a été trouvé malade chemin du Pré-Gaudry et a été conduit à son domicile.

Enfin, vers huit heures du soir, la nommée Girod, revendeuse, demeurant avenue des Ponts, 37, trouvée malade sur la voie publique, a dû être conduite à l'Hôtel-Dieu.

**Retard de train.** — Par suite d'une avarie survenue à la machine n° 150 en gare d'Amberier, le train express n° 218 de ligne de Genève n'est arrivé à Lyon-Perrache qu'à 10h53 avec un retard de 26 minutes, remorqué par une locomotive n° 373 qui a pris ce train à Amberier.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

**L'affaire de la rue des Marronniers.** — On se rappelle qu'il y a quelque temps une tentative d'assassinat fut commise, rue des Marronniers, par un Italien sur la personne de sa maîtresse.

L'auteur du crime avait ensuite essayé de se donner la mort. Transporté à l'Hôpital général,

il en est sorti complètement guéri et a été transféré à la prison Saint-Paul en attendant sa comparution devant le tribunal.

**Commencement d'incendie.** — Hier, à 7 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Rubin, couturière, rue Centrale, 12.

Il a été rapidement éteint par les pompiers du poste de l'Hôtel-de-Ville.

Les dégâts sont insignifiants.

**Arrestations.** — Sur la plainte du sieur Valléglia, débitant de boissons, rue Dumont, 5, à Oullins, les gardiens de la paix ont procédé à l'arrestation d'un nommé Nicolas Galois, chanteur ambulancier. Cet individu est inculpé de vol et de vagabondage.

— Hier matin, un apprenti teinturier, demeurant rue de Vendôme, 126, a été également mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol.

— Vers minuit, des gardiens de la paix en tournée de service ont trouvé errant, quai St-Vincent, une femme nommée Marie Sautore, originaire de Milan, qui ayant avoué être sans domicile, sans papiers, et dépourvue de tous moyens d'existence, a été conduite à la Permanence.

— Hier, à 3 heures du soir, le nommé Spitzer, demeurant rue Molière, 38, surpris à marcher sur la voie publique, a été également arrêté pour ce délit.

**Réunion publique du cinquième arrondissement.** — Hier, à neuf heures du soir, à eu lieu, restaurant des Deux-Mondes, rue Joffroy, une réunion publique convoquée par la commission d'initiative de l'union des travailleurs socialistes lyonnais, sous la présidence du citoyen Bertrand, désigné par acclamation.

Le citoyen Maret donne lecture du rapport de la commission d'initiative, lequel conclut à l'union de toutes les écoles socialistes en vue des prochaines élections, et démontre que la Chambre actuelle ne peut défendre les intérêts des travailleurs.

Il termine en demandant à la réunion qu'il soit nommé une commission de vingt-cinq membres.

Plusieurs orateurs prennent ensuite la parole au moment où nous quittons la salle.

Demain, nous donnerons les noms de la commission.

### Union de Bienfaisance de la Presse

Reçu du Journal « l'Avenir »

Deux cents bons des fourneaux alimentaires.

Le délégué à la Commission syndicale de répartition, Louis BEAUSSUZET.

Vingt bons des fourneaux alimentaires.

Seize bons des fourneaux alimentaires. Pour la Chambre syndicale de la teinture, rue de Créqui, 137, J. MOREL.

Cent bons des fourneaux alimentaires. Le délégué à la Commission syndicale de répartition, Louis BEAUSSUZET.

Dix bons des fourneaux alimentaires. Pour la Chambre syndicale de la teinture, J. MOREL.

Deux cents bons des fourneaux alimentaires. BOIRON.

Deux cents bons des fourneaux alimentaires.

Le délégué à la Commission syndicale de répartition, Louis BEAUSSUZET.

### MŒURS CLÉRICALES

On lit dans le « Progrès du Nord » :

Malgré les plus actives recherches, on n'a pu encore retrouver le directeur de l'école des frères de Seclin, qui est accusé d'attentat à la pudeur sur un jeune garçon.

Par une circulaire envoyée aux habitants de la commune, le doyen, M. Th. Butin, informe que les vacances pour les élèves seront prorogées jusqu'au 12 janvier.

Le signataire a bien soin de ne pas indiquer le motif du départ du directeur de l'école libre.

Il essaye même de protester auprès des pères de famille contre l'accusation qui pèse sur le frère David. Ses dénégations seront vaines et l'école-congréganiste pourra fermer ses portes. Les parents qui se soucient de la moralité et de la santé de leurs enfants ne voudront plus, à aucun prix, les exposer aux ignobles attouchements des en-

### CIRQUE PLÈGE

Tous les soirs, le cirque Plège obtient un immense succès, les exercices équestres, gymnastiques et acrobatiques sont des plus variés.

M. Daniel Féliz dans un travail en force de la perche russe à trois personnes. La renommée troupe Feeley paraîtra trois fois dans des exercices différents. Nouvelle entrée gymnique par les frères Albertino, les acrobates Pascault dans leurs nouvelles productions. M. Gassion, dans son remarquable travail sans selle et la gracieuse écuyère, Mlle Agnès Bouthors.

N'oublions pas Salamandre, le magnifique cheval que Mlle Antoinette Plège nous présente au milieu de feu pyrotechnique.

Le programme sera terminé par Christmas. Dimanche deux représentations à 2 h. et à 8 h.

### L'ARGENT ET SES PRÉNOMS

Le banquier dit, mes *fonds*.

La jeune fille, ma *dot* et mes *espérances*.

Le trouper, mon *prêt*.

L'administrateur, mes *jetons de présence*.

L'ouvreuse de théâtre, mes *petits bénéfices*.

L'avocat, mes *honoraires*.

Les directeurs de certains journaux, ma *subvention*.

Le valet, mes *gages*.

Le propriétaire, ma *fortune*.

Le goitre, mes *picailions*.

Le typographe, mes *fices*.

Le moine, ma *prébende*.

Le pape, mon *denier de St-Pierre*.

Le prince, ma *dotation*.

Il y en a comme ça des mille et des cents.

On dit aussi « je manque d'os, je suis dans la *panade*, je suis en *dèche*, je suis dénué de *brasse* etc., etc.

L'argent est une chose qui fait commettre tant de folies qu'on n'ose plus le nommer par son véritable nom. Demandez plutôt aux gogos du krack.

### A LA PETITE MIONNE

47, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons, Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr. 60, seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

### A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

### ÉTRENNES UTILES

Coiffures laine à . . . . . » 45 et » 65  
— chenille soie . . . . . 2 75 et 3 75  
Capelines et Bérats, à . . . . . » 95 et 1 45  
Robes d'Enfants . . . . . 3 50 et 7 50  
Fichus laine, depuis . . . . . » 50  
Pèlerines, depuis . . . . . 1 75

### PÉLERINES ET FICHUS JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

**AVIS.** — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

### Tribune libre

Syndicat professionnel de l'Union des Tisseurs et similaires

Tisseurs,

Vous devez être édifié sur l'avenir que nous préparons la chambre syndicale, de l'association de la fabrique lyonnaise, vous avez pu en juger par la lettre parue à la presse le 7 janvier, sous la signature de M. Permezel, son honorable président.

Ces messieurs qui, à leur dire, ont tant de sympathie pour leurs collaborateurs tisseurs, n'ont pas daigné adhérer à la seule demande que nous avons faite à leur honorable président, afin d'être entendus dans leur chambre syndicale; nous ne ferons pas l'injure à ces messieurs de les croire impolis, nous pensons que leur honorable président, dont les intérêts n'ont rien de commun avec les tisseurs lyonnais s'est fait l'interprète de ses idées personnelles, nous pensons que les vrais fabricants lyonnais, ceux

enfin qui font encore tisser à Lyon et qui ont tout à craindre de la concurrence qui se fait à leur porte, ces messieurs, nous en sommes sûrs ne demanderaient pas mieux qu'une entente ait lieu pour faire cesser cet état de choses qui est la ruine de tout le monde.

La demande d'un tarif établi par les fabricants et les ouvriers, ne peut que faciliter les affaires sans gêner en rien la liberté commerciale et individuelle. Nous disons quel est le fabricant qui peut dire qu'il arrêtera cette baisse dérisoire des salaires, qui ne sert qu'à contrarier les transactions commerciales dans la soierie et ruine le petit commerce lyonnais.

On parle de l'impossibilité d'un tarif, mais ces messieurs savent bien que le tarif est non seulement possible, mais qu'il est de toute utilité; et du jour où ils voudront s'entendre avec ces collaborateurs qui ont toutes leur sympathies, il deviendra un fait accompli.

Ce que nous demandons, c'est une entente avec vous, messieurs les fabricants; maintenant si vous voulez la ruine de la fabrique lyonnaise, si vous êtes coalisés pour nous faire mourir de faim, avouez-le? Si, au contraire, vos intentions sont honnêtes, si quelques-uns d'entre-vous sont père de famille, s'ils en sentent la responsabilité et le devoir, ah bien! qu'ils tendent la main à d'autres pères de famille, qui sentent le lourd fardeau que fait peser sur eux la misère.

Ne nous jetez pas dans l'impasse d'où l'on ne peut sortir que par la violence; l'ère des violences et des grèves doit être finie; l'heure des syndicats traitant entre eux de gré à gré pour leurs intérêts est arrivée; nous vous faisons appel afin que d'un commun accord nous nous aidions à relever notre industrie que nous laisserions périr faute de nous entendre.

Si l'appel que nous faisons n'est pas entendu soyez persuadés, messieurs, que nous ne nous laisserons pas; c'est au nom de la justice, de la raison et de l'humanité que nous ferons entendre notre voix, et nous la ferons retentir si haut qu'il faudra qu'on nous écoute.

La vie en 1869 avait été reconcue impossible pour nous, pourquoi 15 ans plus tard avec les vivres plus chers pourrait-elle être possible! il est évident que non, puisque le pain fait défaut et qu'on a recours à l'aumône qui est un expédient dégradant et insuffisant; actuellement c'est la vie des affamés, sans asile, jetés sur la voie publique est arrêté comme vagabonds.

Les considérations énumérées ci-dessus sont publiées en réponse aux théories de liberté continuelles dans la lettre de l'honorable président du syndicat des fabricants. La liberté est un mot dont on abuse, la liberté n'interdit pas la réglementation du prix du travail, au contraire elle a pour but d'établir l'harmonie dans les rapports entre le travail et le capital selon les nécessités de la vie.

Nous espérons que nos idées et l'administration de la ville de Lyon aideront, nous en avons le ferme espoir, à concilier les intérêts des travailleurs de l'industrie de la soierie.

**Union électorale des travailleurs socialistes.** — Les membres de la commission exécutive sont convoqués d'urgence aujourd'hui dimanche, à deux heures du soir, rue Bodin, 3, pour une entrevue avec la délégation des comités républicains radicaux socialistes.

Les 21 membres de la Commission du 1<sup>er</sup> arrondissement, nommés à la salle de la rue Diderot, samedi, 3 janvier, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à neuf heures du soir, rue Bodin, 3, au 1<sup>er</sup>.

Les 21 membres de la commission du 3<sup>e</sup> arrondissement, nommés à la salle Rivoire le samedi, 27 décembre, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à huit heures du soir, chez le citoyen Bonard, rue Garibaldi, 212, au 3<sup>e</sup>.

Cette semaine, il y aura deux réunions publiques :

La première, jeudi 15 janvier, à la Croix-Rousse, salle de la Perle.

La deuxième, samedi 17 janvier, à Perrache.

**Comité de l'Union des travailleurs républicains socialistes** (Villeurbanne, Charpenne, Cussat, cité Lafayette et Maisons-Neuves). — Tous les membres du comité sont convoqués d'urgence en réunion privée pour le dimanche 11 janvier courant, à 4 heures du soir, café Rue, cours Lafayette-Cité.

**ORDRE DU JOUR**  
Nomination des délégués pour le congrès de Neuville.

Nota. — On trouvera des lettres à la porte.

Pour la commission : DUBOIS.

**Les Prévoyants de l'Avenir.** — Aujourd'hui dimanche, à une heure et demie, assemblée générale de la 21<sup>e</sup> section, 21, rue Port-du-Temple, salle de l'Harmonie lyonnaise.

Recette de janvier, 15.119 fr.

Adhérents nouveaux, 738.

Capital social, 177.657 fr.

Membres actifs, 8980.

Progression de la Société depuis sa fondation.

1<sup>er</sup> janvier 1882. . . . . 757 membres.

— 1883. . . . . 1432

— 1884. . . . . 3769

— 1885. . . . . 8780

Le Secrétaire : E. SEDARD.

**Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rouge.** — Ce soir, dimanche, grande fête de famille, assaut de chant et tombola gratuite. Les chants commenceront à huit heures précises, et la tombola à dix heures. Le secrétaire général : GUERS.

**Classe de 1884.** — Les conscrits du sixième arrondissement sont priés de venir à la réunion qui aura lieu dimanche 11 janvier, à trois heures, café des Amis, rue Duguesclin, n° 121, afin de s'entendre pour le tirage au sort. Pour la commission provisoire, NOGARÈDE, COUDERC.

**Union fraternelle des anciens militaires de Crimée et d'Italie.** — Assemblée générale le dimanche 11 janvier, à trois heures précises de l'après-midi, au siège social, café Millet, 157, boulevard de la Croix-Rouge. Le Conseil d'administration se réunira à deux heures, le même jour.

**ORDRE DU JOUR :**  
Compte rendu moral et financier ; Paiement des cotisations de janvier ; Nomination du président d'honneur ; Adhésions nouvelles. Le président : REYNAUD.

**Société civile de prévoyance des tailleurs de pierres de la ville de Lyon.** — Réunion mensuelle dimanche 11 janvier, à deux heures précises, chez M. Callandre, cours de la Liberté, 17. Le secrétaire, FONTANNAY.

**Société philanthropique des anciens zouaves.** — Le conseil d'administration a l'honneur d'informer les sociétaires que l'assemblée générale aura lieu dimanche 11 janvier, à neuf heures très précises du matin, au siège social, café de la Patrie, quai des Célestins, 1.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Compte rendu moral financier ; 2° Renouvellement du Conseil d'administration ; 3° Paiement des cotisations du mois de janvier. Le secrétaire : BELLEVILLE.

La Chambre syndicale des ouvriers ébénistes convoque la corporation en assemblée générale privée pour le dimanche 11 janvier 1885, à deux heures précises, café Forget, cours Lafayette, 113. Les livrets serviront de carte d'entrée. Les nouveaux adhérents trouveront des lettres à la porte. Les portes seront rigoureusement fermées à deux heures et demie. Le secrétaire : MICHEL.

**Chambre syndicale des coupeurs, brocheurs, cambreurs.** Réunion générale trimestrielle le dimanche 11 janvier, à deux heures précises, salle Amblard, rue Sébastien Gryphé, 21.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Rapport et compte rendu annuel de la commission de contrôle ;

2° Renouvellement complet du bureau ; 3° Questions diverses. Nota. — Distribution des nouveaux livrets. Agréer, citoyen rédacteur, nos civilités et nos remerciements. Le secrétaire : L. GARRIOD.

**Syndicats lyonnais.** — Réunion publique dimanche 11 courant, à 8 heures et demie du matin, salle des Folies-Bergère.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Lecture du procès-verbal de la réunion du 16 novembre ; 2° Lecture du rapport de la commission exécutive syndicale ; 3° Discussion des conclusions du rapport. Nota. — Les députés du Rhône et les conseillers y sont spécialement invités.

**Chambre syndicale des plâtriers-peintres.** — Réunion mensuelle dimanche 11 janvier, à une heure du soir, au siège social, avenue de Saxe, 242.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Réception des nouveaux adhérents. 2° Rapport de la Commission. 3° Questions diverses. Nota. — Les nouveaux adhérents seront reçus avant la réunion. Les livrets serviront de carte d'entrée. Le secrétaire-adjoint : A. DONGÈ.

**Société de retraite pour la vieillesse.** — Dimanche 11 courant, cotisations mensuelles au siège de la société, 9, rue Champier, de 10 heures à 1 heure précises.

Capital au 31 décembre, . . . . . 404,191 60 Sociétaires entrés pendant le mois, . . . . . 44 Le président, VAUCHEZ.

**Chevaliers et maroquins.** — Société de prévoyance. — Dimanche, 11 courant, à une heure précise du soir, réunion générale privée de la société, chez M. Goutard, rue Garibaldi, n° 108.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Cotisations mensuelles. 2° Rapport financier. 3° Questions diverses.

**Chambre syndicale des tailleurs de pierres et scieurs de la ville de Lyon.** — La chambre syndicale convoque tous ses membres en assemblée générale qui aura lieu dimanche 11 janvier, à deux heures précises, café de l'Avenir, V. place Raspail, 4.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Cotisations mensuelles. 2° Renouvellement de la commission de vérifications. 3° Questions diverses.

**Ouvriers en sparterie.** — Tous les membres du syndicat des ouvriers en sparterie de Lyon sont invités à la réunion publique qui aura lieu dimanche 11 courant, à neuf heures du matin, aux Folies-Bergère.

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers de la ville de Lyon convoque tous ses adhérents pour le dimanche 11 janvier, à deux

heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, n° 242.

**ORDRE DU JOUR :**  
1° Délibération du bureau ; 2° Vérification des comptes ; 3° On recevra les adhérents.

**Ouvriers cordonniers.** — La chambre syndicale engage tous ses membres et tous les ouvriers cordonniers à se rendre à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à huit heures et demie du matin, salle des Folies-Bergère.

N. B. — Le conseil syndical se réunira de suite après la réunion.

**Société philanthropique de Saint-Pierre-de-Bœuf.** — Dimanche 11 courant, au siège social, rue Sainte-Catherine, 17, réunion de midi à deux heures.

**ORDRE DU JOUR :**  
Cotisations mensuelles. Réception de nouveaux adhérents.

**Syndicat des tôleurs et fumistes.** — Assemblée mensuelle, dimanche 11 janvier à deux heures du soir, salle Gamet, 8, rue de Chartres.

Le secrétaire.

**Chambre syndicale des ouvriers apprêteurs réunis de la fabrique lyonnaise (huitième série).** — Les membres de la série sont convoqués à la réunion mensuelle qui aura lieu le lundi 12 janvier 1885, à huit heures et demie du soir, dans la salle ordinaire des réunions.

**Avis aux tisseurs.** — Tous les tisseurs de la 262<sup>e</sup> série qui n'ont pas perdu leurs droits de sociétaire sont invités à se réunir le lundi 12 janvier, à huit heures du soir, au café Rey, angle des rues Massena et Bugeaud.

**ORDRE DU JOUR :**  
Liquidation de la série. Le président : ROY.

**Chambre syndicale des chauffeurs mécaniciens.** — L'administration a l'honneur d'informer MM. les industriels qui auraient besoin de bons chauffeurs, conducteurs ou ouvriers pour faire les réparations, qu'ils peuvent s'adresser au secrétaire, qui tient un registre pour les demandes et offres d'emplois, rue de Penthièvre, 2.

Le secrétaire : COROMPT.

**Chambre syndicale des Forgerons, Marteleurs, Chauffeurs de fours, Pilonniers et Frappeurs.** — Les membres de la corporation, sans travail, syndiqués ou non, qui n'ont reçu aucun secours dans les mairies, sont priés de venir se faire inscrire le mercredi et vendredi de 8 à 9 heures du soir, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus.

Nota. — On ne sera inscrit que sur la présentation du livret d'ouvrier.

**DEMANDE D'EMPLOI**

Un homme sérieux, 40 ans, demande emploi quelconque, garçon de recettes, teneur de livres, comptable, etc. — Bonnes références. Bugnet, rue du Commerce, 36.

**SPECTACLES**

**Grand-Théâtre.** — Le Trouvère. **Célestins.** — Perrache-Brotteaux. **Cirque Bellecour.** — Tous les soirs, grande représentation. **Cirque Flège.** — Tous les soirs, splendide représentation. Les jeudis et dimanches, 2 représentations, à 3 h. et à 8 h. **Salle Molière, 49, rue Molière.** — Le Courrier de Lyon. **Cirque Rancy, avenue de Saxe.** **Casino.** — Tous les soirs, à 8 h., concert-spectacle ; le Rhône s'amuse, revue. **Scala-Bouffes.** — Tous les soirs, à 8 h., brillante représentation. **Folies-Bergères.** — Tous les dimanches, fête de famille par les Enfants de la Gaité ; les mardi et jeudi, à 8 h., grande séance de patinage. **Alcazar.** — Tous les dimanches et fêtes, soirée dansante. **Casino de Vaise.** — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

**Projet de Coopération pour Charbons et Cokes**

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

La direction de cette future coopérative a l'honneur d'informer ses adhérents qu'elle vient de faire un nouvel achat de charbons de premier choix, et qu'ils trouveront des dragées lavées à 3 fr. l'hectolitre, et du menu extra à 2 fr. 75, en faisant leurs commandes rue de Penthièvre, 9, au moins 2 ou 3 jours à l'avance.

**Plus de douleurs**

Sciaticque, lumbago, rhumatisme, goutte, névralgies, congestions, maux de reins. Aucune ne résiste à l'emploi du **Topique et du véritable Strop de Bochet iodé, de BERTRAND aîné** (Exiger la signature). 40 ans de succès. — Notice gratis. — Topique, 1 fr. 50 sirop, 2 fr. 50 et 5 fr. ; 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph **BERTRAND aîné**, Hantz, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

**N° 130**  
**L'Avenir de Lyon**  
**BON D'ACHAT**  
10 Janvier 1885

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

Le Gérant, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

**A VENDRE**  
près la mairie Guillotière  
**COMPTOIR**  
Marchand de Vins  
Loyer 460 f. — Logé. — Travail p. deux  
Prix 400 francs  
SE PRESSER  
**L'ECHO de LYON**  
Transféré : 4, rue Mercière, au 2<sup>e</sup>

**CHAPELLERIE**  
RIVIER SŒURS  
Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80  
Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. — Bonnets grecs et articles fantaisie en tous genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.  
Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleurs fabrications de France.  
Prix unique. . . **3 f. 60**

**A LOUER**  
**PETITE PROPRIÉTÉ**  
Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasses. Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

**M<sup>me</sup> HERMANN**  
Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.  
**Pâte Phosphorée**  
**LARDET**  
**SIGNOUD Pharmac.**  
 Successeur  
place des Jacobins, 1, Lyon.  
Cette Pâte détruit rapidement  
**Cafards, Rats**  
Se défier des imitations. Pât : 1 fr. ; demi-pât : 50 cent.  
Expédition franco par colis postal de trois pâtes contre mandat-poste de 3 fr.

**LA PERSÉVÉRANCE**

Combien de personnes souffrant de poings de côté, d'oppression, de bronchites anciennes, de douleurs, d'irritation chronique de la gorge, de la poitrine ou de l'estomac, de névralgies tenaces fixées sur différents organes, ayant tout essayé, ont, en désespoir de cause, renoncé à toute médication !  
Le remède est pourtant bien simple.  
Pour être immédiatement soulagées et ensuite complètement guéries, il leur suffira de faire sur le siège du mal quelques applications du Topique Français.  
Des milliers de malades ont expérimenté ce médicament, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul d'entre eux ait été rebelle à sa bienfaisante action. Le Topique Français se trouve dans les principales pharmacies. Prix de 50 cent. à 2 francs.  
Envoi franco contre timbres ou mandat adressés à M. CORNET, pharmacien dépositaire, rue Octavie-Mey, Lyon.  
Exigez bien le nom : Topique Français.

**BON EMPLOI** est offert à une personne sérieuse disposant de 8,000 fr. (garanties). — Position lucrative et d'avenir. Références. — Ecrire bureau restant C. C. I. et F. Lyon-Bellecour.

**A VENDRE** pour cause de changement de commerce **PORCE-POT-COMPTOIR.** — Prix ; 1,500 fr. — Location 350 fr. — 14 ans d'existence. S'adresser au bureau du journal.

**CHAPELLERIE PRADE**  
20, Quai Saint-Antoine  
10.000 Chapeaux de toutes formes, pour hommes et enfants **PLUS BEAUX QUE PARTOUT AILLEURS.** **3 fr. 60**  
Tout acheteur de deux articles aura droit à une cravate. — A l'occasion du jour de l'An, la Maison a en magasin de jolis Chapeaux feutre pour hommes. **Grand rabais.**

**L'AVENIR**  
44, Rue Ferrandière, Lyon  
**L. VELLERUT, DIRECTEUR**

**ÉPICERIE** Comptoir, Terreaux, dép. forcé, g log., loc. 500 f., rec. 40 f. p. j., prix 700 fr., occ.  
**BOUCHERIE** Brotteaux, loc. 240 fr., b. log., rec. p. j. 80 fr., pr. 1,000 fr., Pressé.  
**SALON DE COIFFURE** Guillotière, magasin bien agence, b. log., b. bénéf. loc. 650 fr. p. 1000 fr.

**A LA GRANDE CONCURRENCE**  
19, rue Hippolyte-Flandrin.  
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRE — LYON  
Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

**MODES**  
Gros et Détail  
**M<sup>me</sup> CLÉMENT**  
87, Grande-Côte, 87  
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS  
Bonnets et Chapeaux montés  
PRIX MODÉRÉS